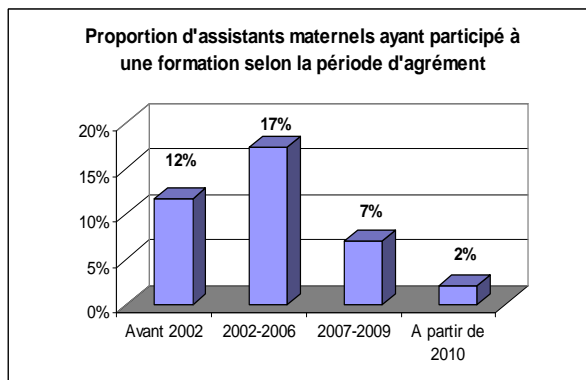


## Enquête auprès des assistants maternels de Gironde

**D**ans le cadre de l'évaluation du Schéma Départemental d'Accueil du Jeune Enfant 2007-2010, l'ensemble des assistants maternels agréés de Gironde ont été destinataires fin avril 2012 d'un questionnaire portant sur les sujets suivants : formation continue, livrets d'accueil « assistants maternels » et fréquentation du RAM. Plus de 25% des assistants maternels ont renvoyé le questionnaire.

### La formation continue

**10% des assistants maternels ont suivi une formation continue au cours des 5 dernières années.** Cette participation est très liée à la période d'agrément de l'assistant maternel.



Ainsi, la proportion d'assistants maternels ayant suivi une formation augmente en atteignant un maximum pour ceux agréés entre 2002 et 2006 pour ensuite diminuer très nettement. L'importance des assistants maternels ayant participé à une formation parmi ceux agréés entre 2002 et 2006 peut en partie s'expliquer par le fait que certains d'entre eux ont en fait participé aux formations complémentaires organisées entre 2003-2005 par le CG

avec le soutien financier de la CAF et de la MSA.

Le suivi d'une formation augmente également avec le nombre de places pour lequel l'assistant maternel est agréé, passant de 4% lorsque celui-ci est agréé pour 1 ou 2 places à 17% quand il l'est pour 4 places.

Les formations les plus suivies sont de loin, avec plus d'un tiers des réponses, celles portant sur les premiers secours et la prévention des accidents domestiques au domicile de l'assistant maternel. Viennent ensuite des formations sur l'éveil de l'enfant (à travers l'éveil musical ou la motricité) ou sur des activités et des jeux à proposer aux enfants.

### Profil des répondants

Sur les 10631 assistants maternels agréés de Gironde interrogés, 3083 ont renvoyé le questionnaire. L'échantillon des répondants est représentatif de la population des assistants maternels recensés dans la base de données du Conseil Général.

#### Principales caractéristiques de l'échantillon des répondants :

- 39% des assistants maternels de l'échantillon exercent dans la CUB, 61% exercent donc hors CUB.
- 37% ont moins de 40 ans, 63% ont 40 ans et plus.
- 46% ont un niveau d'études équivalent au CAP/BEP, 42% ont au moins un niveau BAC.
- 94% ont eu une précédente expérience professionnelle.
- 56% ont été agréés avant 2007, 44% sont agréés depuis 2007.
- 32% sont agréés pour une ou deux places, 68% sont agréés pour 3 ou 4 places.
- 89% étaient actifs au moment de l'enquête.

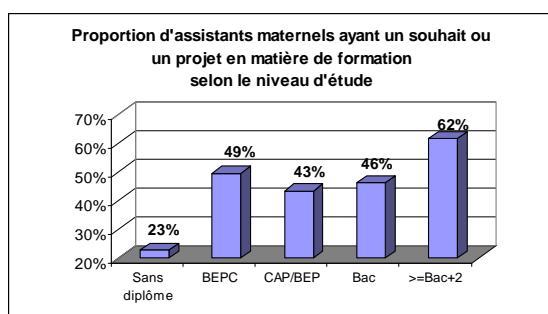
Les participants ont, dans leur grande majorité, une opinion favorable de leur formation et moins d'un sur cinq déclare avoir rencontré des difficultés. Parmi celles-ci l'obligation de se former sur leur temps libre est la plus souvent soulevée.

Les assistants maternels n'ayant pas participé à une formation invoquent principalement le manque d'information puis le fait que les formations ont lieu pendant les heures d'accueil des enfants.

**Près de la moitié des assistants maternels (47%) ont déclaré avoir des souhaits en matière de formation continue.**

Cette proportion atteint près des deux tiers (64%) parmi les assistants maternels ayant déjà participé à une formation au cours des 5 dernières années.

Quel que soit l'âge des assistants maternels, au moins un tiers d'entre eux a un souhait de formation. Mais c'est entre 30 et 49 ans que les assistants maternels désirent le plus se former.

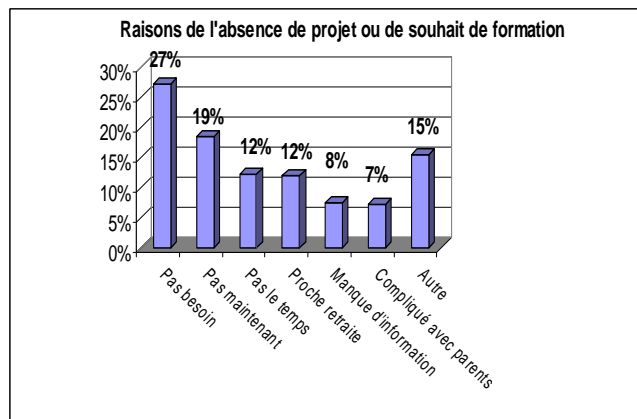


Les assistants maternels n'ayant aucun diplôme se distinguent en déclarant rarement avoir un souhait de formation. A l'inverse, ceux ayant un diplôme équivalent ou supérieur à Bac+2 sont particulièrement nombreux à souhaiter se former.

Les formations les plus souvent souhaitées sont celles traitant du développement de l'enfant et de la compréhension de certains comportements, de son éveil ou d'activités à réaliser avec lui au domicile. Les formations préparant aux diplômes des métiers de la petite enfance

(principalement le CAP petite enfance) sont ensuite citées

Puis viennent les formations en lien avec les premiers secours ou la sécurité au domicile de l'assistant maternel.



L'absence de souhait en matière de formation continue s'explique par le fait que :

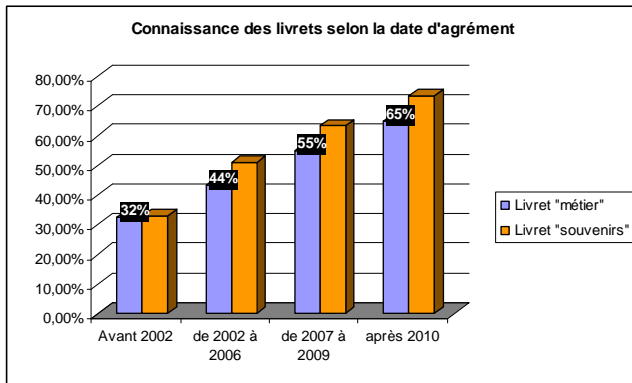
- l'assistant maternel vient de commencer sa carrière ou au contraire qu'il approche de la retraite
- l'assistant maternel n'en ressent pas le besoin pour plusieurs raisons : accès à d'autres modes de formation ou d'information notamment par le RAM ; formation initiale suffisante ; suffisamment expérimenté ou pratique jugée plus intéressante ; pas de souhait de changer de métier ; ne rencontre pas de difficulté dans sa pratique.
- l'assistant maternel manque de disponibilité.

## Connaissance des livrets d'accueil

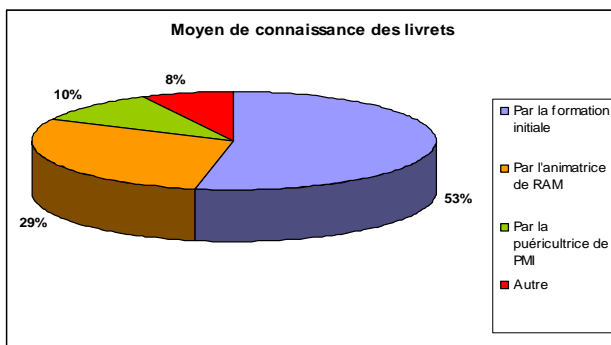
Suite à une réflexion initiée par la Commission Départementale d'Accueil du Jeune Enfant « Qualité d'accueil chez les assistants maternels », deux livrets ont été réalisés : « Un métier garant d'un accueil de qualité pour votre enfant » et « Souvenirs de chez ma nounou ». Leur conception avait été confiée à des assistantes maternelles dans le cadre d'une formation complémentaire. Trois modes de diffusion étaient prévus : au

cours de la formation initiale pour les nouveaux assistants maternels, par les RAM et les puéricultrices de PMI pour les anciens.

Une petite moitié des assistants maternels ayant répondu à l'enquête disent avoir eu connaissance des livrets.



Plus les assistants maternels ont été agréés récemment, plus ils connaissent les deux livrets.



Le moyen de connaissance ne varie pas selon les livrets : plus de la moitié des assistants maternels ont été informés lors de la formation initiale et un tiers, par l'animatrice de RAM. Un assistant maternel sur dix l'a été par la puéricultrice de PMI.

En revanche, le moyen de connaissance dépend de l'ancienneté dans l'agrément. 63% des assistants maternels agréés avant 2002 ont été informés par les animatrices de RAM, contre seulement 14% des agréés à partir de 2010. En effet, à partir de 2008, c'est la formation initiale qui a pris le relais.

Parmi les assistants maternels ayant eu connaissance des livrets, 53% disent avoir utilisé le livret « métier » et 46% ont utilisé le livret « souvenirs ».

Et parmi les utilisateurs, 86% ont utilisé les deux livrets.

Au final, l'étude révèle qu'**environ un quart des répondants utilisent les livrets.**

En ce qui concerne l'opinion des utilisateurs :

- le livret « métier » est plutôt apprécié sur la forme et surtout le fond et donne une bonne définition du métier (43%). Il est également utile dans la relation avec les employeurs (25%) et un bon support professionnel (23%).
- le livret « souvenirs » est apprécié sur la forme et le fond mais de façon moindre (29%).

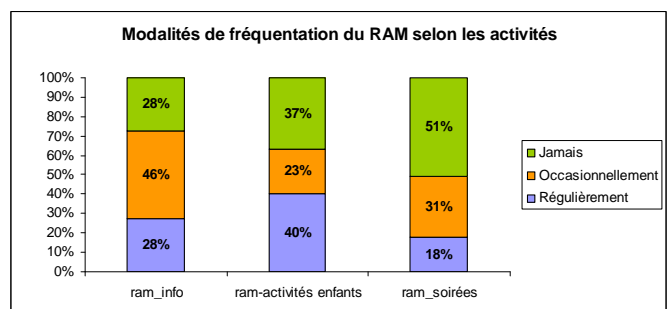
Chez les non-utilisateurs, c'est le fait de posséder son propre support (33%) qui est la raison première de la non-utilisation.

Pour les utilisateurs comme pour les non-utilisateurs, deux points ont nui à l'utilisation, notamment du livret « souvenirs » :

- le manque d'exemplaires,
- et le côté trop succinct (du livret « souvenirs »).

## Fréquentation du RAM

**81% des assistants maternels ayant répondu à l'enquête fréquentent au moins occasionnellement un RAM.** 19% ne fréquentent donc jamais le RAM.



Parmi les assistants maternels qui fréquentent un RAM :

- 72% s'y rendent pour rechercher de l'information (réponse « régulièrement + occasionnellement) ;
- 63% viennent pour les activités proposées avec les enfants ;
- 49% pour des soirées d'information.

En termes de fréquence, ce sont les activités avec les enfants qui incitent le plus les assistants maternels à une fréquentation régulière (40%). Assez logiquement, la fréquentation est plus occasionnelle pour obtenir des informations (46%). Pour finir, respectivement 18% et 31% des répondants disent participer régulièrement ou occasionnellement à des formations/informations en soirée.

La fréquentation du RAM par les assistants maternels apparaît :

- plus importante dans le secteur du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre et moins importante dans la CUB.
- Elle est moindre chez les plus de 50 ans sauf en soirée.
- Elle augmente avec le niveau de diplôme surtout pour les activités avec les enfants. - Elle est moins importante chez les anciens et chez les nouveaux agréés.

Enfin, et contre toute attente, elle croît avec le nombre de places pour lequel les assistants maternels sont agréés.

Les raisons de fréquentation d'un RAM sont par ordre de citations :

- « Pour les enfants » (40%) c'est-à-dire pour les éveiller, leur offrir des temps en collectivité ou leur faire découvrir de nouveaux jeux.
- pour échanger, notamment avec leurs collègues et lutter contre l'isolement (28%).

A l'inverse, la non fréquentation est premièrement justifiée par l'âge des enfants, par rapport à leur rythme, la nature des activités proposées (33%). Deuxièmement, 27% des assistants

maternels ne peuvent se rendre au RAM pour des raisons d'accessibilité.

## Perspectives

### ❖ Formation

**Une amélioration de l'information des assistants maternels sur la formation continue ainsi qu'une sensibilisation sur ses apports spécifiques est à mener.**

**Afin qu'ils aient le choix, il faut développer la possibilité pour les assistants maternels de se former pendant le temps où ils accueillent habituellement les enfants. Une réflexion sera alors à mener sur les possibilités d'accompagnement dans l'organisation de l'accueil des enfants.**

### ❖ Livrets d'accueil

**Les livrets à destination des assistants maternels ont un réel intérêt.**

**Une réflexion est à mener sur le circuit de diffusion ainsi que sur les modalités d'accompagnement.**

**Le livret « souvenirs » nécessite d'être repensé.**

### ❖ Fréquentation du RAM

**Une réflexion doit être conduite pour favoriser la mixité des publics (diplômés et non diplômés, « habitués » et nouveaux actifs).**

**Les difficultés d'accessibilité démontrent :**

- **la nécessité d'améliorer l'accès au RAM des assistants maternels qui le souhaitent.**
- **de travailler sur les représentations qui associeraient la non-fréquentation du RAM à un défaut de qualité.**

Stéphanie Gosset-Connan,  
Pascale Oustry,  
Chargées de mission, OGIAPÉ.

